Une image contenant dessin

Description générée automatiquement

Cadre de Réponse Financière (CRF)

*« Tierce Maintenance Applicative des applicatifs métiers de la CNSA »*

Sommaire

[1 Introduction « Grille financière » 3](#_Toc41553557)

[1.1 Les caractéristiques 3](#_Toc41553558)

[1.2 Volumétrie de référence 3](#_Toc41553559)

[1.3 Coûts Unités d’Œuvre 3](#_Toc41553560)

[1.4 Coefficients de complexité 3](#_Toc41553561)

[2 Principes généraux 5](#_Toc41553562)

[2.1 Prestations d’initialisation 5](#_Toc41553563)

[2.2 Prestations de Maintenance Applicative 🡺 Modalités de facturation 5](#_Toc41553564)

[2.3 Prestations transverses 5](#_Toc41553565)

[2.4 Prestations en mode projet 6](#_Toc41553566)

[2.5 Prestation de sortie (réversibilité/transférabilité) 6](#_Toc41553567)

[Réponse Financiere 7](#_Toc41553568)

[3 Les points forts de l’offre financiere 8](#_Toc41553569)

[4 Hypothèses générales de la proposition financière 8](#_Toc41553570)

[5 Détails des conditions financières 9](#_Toc41553571)

[5.1 Règles et principes communs à l’ensemble des familles de prestations 9](#_Toc41553572)

[5.2 Détail des conditions financières 10](#_Toc41553573)

[5.2.1 Prestations initiales 10](#_Toc41553574)

[5.2.2 Prestations de maintenance applicatives 10](#_Toc41553575)

[5.2.3 Prestations en mode projet 10](#_Toc41553576)

[5.2.4 Prestations de conseil, d’expertises et d’études 10](#_Toc41553577)

[5.2.5 Prestations d’assistance technique à la vérification 10](#_Toc41553578)

[5.2.6 Prestations transverses 10](#_Toc41553579)

[5.2.7 Prestations de sorties 10](#_Toc41553580)

# Introduction « Grille financière »

## Les caractéristiques

Nom du fichier Bordereau des Prix Unitaires à compléter 🡺 « CNSA - AC TMA - BPU\_DQE »

* Onglet **« BPU »** 🡺 Coûts proposés par le candidat ;
* Onglet **« DQE »** (Détail Quantitatif Estimatif) 🡺 Les volumétries sont indicatives pour établir une simulation globale des prestations sur la durée du marché :
  + Elles n'engagent pas la CNSA sur des niveaux de commande.

## Volumétrie de référence

Les volumétries de référence pour l’estimation du chiffrage du contrat sont précisées dans les fiches applications annexées au présent dossier [Annexe 8].

## Coûts Unités d’Œuvre

Le Candidat indiquera dans le Bordereau des Prix Unitaires (fichier « CNSA - AC TMA - BPU\_DQE ») les prix des unités d’œuvre associées à chacune des familles de prestations tel que décrites dans le CCTP. Ces données ont valeur d’engagement contractuel.

Ces prix sont à indiquer dans les cellules en jaune de l’onglet **« BPU** » du fichier « CNSA - AC TMA - BPU\_DQE ».

**Pour chaque prestation, l’unité d’œuvre est indiquée, ainsi que l’exigence ou le souhait de dégressivité du coût unitaire de l’unité d’œuvre**.

Il est demandé au Candidat de renseigner ce coût pour chacune des années calendaire correspondant à la durée maximale de l’accord-cadre.

Le Candidat indiquera dans le BPU la raison sociale de sa société dans la cellule F105 de l’onglet **« BPU »** et F105 de l’onglet « DQE » du Bordereau des Prix Unitaires.

## Coefficients de complexité

Afin de simplifier le dispositif de facturation et le pilotage de la prestation, des coefficients de complexité sont établis pour rendre compte de la diversité des projets ou des applications confiés au titulaire.

**Le coefficient de complexité est établi pour un projet ou une application et peut prendre trois valeurs :**

* S 🡺 pour une complexité de niveau Simple ;
* M 🡺 pour une complexité de niveau Moyen ;
* C 🡺 pour une complexité de niveau Complexe.

Les coûts unitaires sont appliqués aux volumes équivalents intégrant les coefficients de complexité établis pour rendre compte de la diversité des matériels et des conditions d’utilisation.

Pour chacune des prestations attendues, le Titulaire indiquera dans le Bordereau des Prix Unitaires, le coût forfaitisé pour chacun des niveaux de complexité.

# Principes généraux

## Prestations d’initialisation

Le coût de l’unité d’œuvre d’initialisation est forfaitisé et est indiqué selon le niveau de complexité.

**Une unité d’œuvre concerne une application unique en relation avec son périmètre applicatif.**

Le Titulaire indiquera dans la grille financière considérée, le coût forfaitisé pour chacun des niveaux de complexité.

## Prestations de Maintenance Applicative 🡺 Modalités de facturation

**La période de facturation est trimestrielle.**

**Le coût forfaitaire estimé sur la période de facturation à venir est calculé sur la base du coût annuel des** UO.

S’agissant du support niveau 2, pour chaque période de facturation, la volumétrie des UO est estimée par la CNSA sur la base de la volumétrie de la période précédente et des variations connues.

Ce coût forfaitaire ne donne pas lieu à régularisation si la volumétrie constatée en fin de période est conforme à la volumétrie estimée.

Les UO servent à rémunérer les prestations, mais également tous les projets d’amélioration continuent à l’initiative du titulaire, visant à l’industrialisation des processus et permettant des gains de qualité de service. Le titulaire fera apparaître dans la grille financière la dégressivité des coûts en indiquant le coût de l’UO par année.

## Prestations transverses

Ces prestations qui ne feront pas l’objet d’une commande de la part de la CNSA sont attendues a minima et à mettre en œuvre par le titulaire sur l’ensemble des unités d’œuvres commandées et sur la durée d’exécution de l’accord-cadre.

Pour chacune de ces prestations, le coût est à inclure systématiquement dans le coût de chacune des unités d’œuvres pouvant être commandées. Par conséquent, ces prestations ne figurent pas expressément dans le bordereau des Prix Unitaires de cet accord-cadre mais y sont inclus et aucune réponse financière n’est attendue de la part des candidats en dehors de ce cadre.

Il est toutefois recommandé d’indiquer dans ce cadre de réponse financier la part de ces prestations dans le total du BPU.

## Prestations en mode projet

Le coût des unités d’œuvres est forfaitisé et est indiqué selon le niveau de complexité.

**Une unité d’œuvre concerne un projet unique en relation avec son périmètre applicatif.**

Le titulaire indiquera dans la grille financière considérée, le coût forfaitisé pour chacun des niveaux de complexité.

## Prestation de sortie (réversibilité/transférabilité)

Le coût de l’unité d’œuvre de réversibilité est forfaitaire et est indiqué selon le niveau de complexité.

**Une unité d’œuvre concerne une application unique en relation avec son périmètre applicatif.**

**Le coût de cette UO de réversibilité est applicable en sus des coûts des autres prestations (UO ou prestations transverses) tant que le titulaire conserve la responsabilité des niveaux de service.**

Le titulaire indiquera dans la grille financière considérée, le coût forfaitaire pour chacun des niveaux de complexité, c'est-à-dire indépendamment de la durée de la période de réversibilité.

# Réponse Financiere

# Les points forts de l’offre financiere

Le candidat indiquera les points forts de son offre et explicitera le plan de sa réponse à l’appel d’offres.

# Hypothèses générales de la proposition financière

# Détails des conditions financières

Le Candidat détaillera dans cette section les règles et principes communs pour les familles de prestations :

* *Les prestations initiales ;*
* *Les prestations de maintenance applicatives ;*
* *Les prestations en mode projet ;*
* *Les prestations de conseil, d’expertises et d’études ;*
* *Les prestations d’assistance technique à la vérification ;*
* *Les prestations transverses ;*
* *Les prestations de sortie.*

Le Candidat explicitera dans les sections ci-après le détail des conditions financières pour les familles de prestations.

Les éléments suivants, non exhaustifs, seront notamment stipulés de manière explicite :

* *Règles de tarification ;*
* *Unités d’œuvre ;*
* *Prestations transverses ;*
* *Précisions sur la tarification (modalités et coûts associés) en cas de dépassement des minima et maxima ;*
* *Évolution annuelle des prestations ;*
* *…*

## Règles et principes communs à l’ensemble des familles de prestations

## Détail des conditions financières

### Prestations initiales

### Prestations de maintenance applicatives

### Prestations en mode projet

### Prestations de conseil, d’expertises et d’études

### Prestations d’assistance technique à la vérification

### Prestations transverses

### Prestations de sorties